

## **COMPTE – RENDU AG 10 avril 2017** **à Roscoff espace Mathurin Méheut**

### **RAPPORT MORAL**

Sont excusés :

- La Communauté de Communes du Pays de Morlaix,
- M. Christophe MICHEAU, Maire de HENVIC
- 

Sont représentés :

- Mme Le Brun, Maire de MORLAIX, par M. Stéphan, Collaborateur Cabinet du Maire

### **FONCTIONNEMENT DE L'APMR**

#### **1 - L'APMR défend la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff**

Elle a été présente tout au long de l'année en participant à des groupes de travail et d'usagers tels :

- Le comité de ligne de l'Iroise
- L'atelier de concertation dans le cadre du projet de liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays de Loire

Et en organisant des rencontres telles :

- La réunion publique fin août 2016
- L'exposition conférence « passé, présent et avenir de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff

#### **2 - L'APMR s'exprime, s'affiche**

L'APMR s'exprime par le biais de communiqué dans la presse locale, de son site, et lors d'interviews avec la télévision régionale (Tébéo instant T, FR3 Iroise) et avec des radios locales bretonnes.

Nous avons fait une tentative de passer un article auprès de Bretagne Magazine.

#### **3 - Points forts de l'APMR**

- Indépendance : nous maintenons une stricte indépendance vis-à-vis des élus, de l'administration, des partis politiques et des syndicats.
- Compétence : l'APMR est constituée de membres venant d'horizons différents. Cela nous permet d'envisager globalement et à long terme la problématique de la modernisation de la ligne ferroviaire Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff. Notre connaissance de l'économie locale et du fonctionnement des institutions y contribuent aussi.
- Volonté de dialogue : l'APMR privilégie le dialogue avec les décideurs.

- Le transport public devrait être une priorité du fait de la mobilisation des associations, des professionnels et des élus et d'un contexte à priori favorable les urgences climatiques et la réorganisation du transport avec le transfert aux régions des dessertes départementales.
- L'APMR se mobilisera pour la réalisation de l'étude socioéconomique. Elle a déjà demandé à la Région et au Préfet de Région d'y participer lors de la définition du cadre de l'étude et lors des conclusions des étapes intermédiaires.
- L'APMR sera attentive au risque de fermeture de la billetterie de la gare de Roscoff.
- L'APMR favorisera les rencontres avec la population, les élus et tous les autres acteurs de l'économie.

## REMERCIEMENTS

La présidente remercie l'équipe APMR pour tout le travail effectué ainsi que les adhérents qui nous ont fait part de leur soutien et pour leurs informations et remarques précieuses. De nos échanges naît une dynamique à entretenir.

## RAPPORT D'ACTIVITES

### 1 - Poursuite de la démarche de fédérer les élus et les collectivités territoriales sur l'urgence à sauver la ligne ferroviaire

Cela se traduit par :

- Rv avec par exemple M. MARC François, Sénateur, Mme LEBRANCHU, Députée, avec les élus locaux dont Mme BERNARD nouvelle vice-présidente des Transports à Morlaix Communauté.
- Envoi de la plaquette APMR « sauvons la ligne Morlaix/St Pol de Léon/Roscoff à tous les élus communaux, communautaires, départementaux, régionaux, député, sénateur,
- Contact avec Finistère Tourisme pour demander que la ligne ferroviaire fasse partie du plan d'action entre le Conseil Départemental du Finistère et le Cornwall Council (échanges d'expériences pour développer chacun le tourisme)

### 2 - Participation aux débats publics et dans les media

- Lors du comité de ligne Iroise : prise de position de Monsieur LAHELLEC favorable à l'étude socio-économique si consensus des différentes collectivités.
- Lors de l'atelier de concertation dans le cadre du projet de liaisons nouvelles Ouest Bretagne Pays de Loire (LNOBPL) : intervention de l'APMR sur le sort des lignes secondaires non prises en compte dans la dynamique de la Bretagne à Grande Vitesse.
- Lors du rv avec Monsieur Fabrice GIRARD, Directeur des Transports à la Région Bretagne
- Lors du tournage FR3 Iroise avec la participation de M. Joseph SEITE, Maire de Roscoff et M. Bernard KLOAREG, Directeur du CNRS qui a un projet d'un parc scientifique dédié au développement de la bioéconomie bleue et dans lequel la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff a toute sa place.
- Participation à l'Instant T sur Tébéo
- Articles de presse dans le Télégramme et Ouest France

### 3 - Interventions pédagogiques et consultations écrites

- Pétitions rencontres avec la population sur le terrain et celles d'internet assorties de commentaires de soutien à la ligne. Monsieur LAHELLEC, vice-président chargé des transports à la Région, ne souhaite pas en être destinataire au motif que « la Région n'est en rien responsable de l'infrastructure ferroviaire. Donc à les transmettre à l'Etat ou SNCF Réseau ».
- Réunion publique
- Exposition et conférence sur le passé, présent et avenir de la ligne ferroviaire

### 4 - Etat des lieux de l'étude socio-économique

- Au préalable, demande de l'APMR auprès de M. LAHELLEC, Vice-président à la Région chargé des Transports d'y être associée pour l'élaboration du cadre de cette étude et de son suivi.

- L'APMR a saisi Monsieur Christophe MIRMAND, Préfet de Région Bretagne, pour lui rappeler que la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff ne figure pas au Contrat de Plan Etat Région, que l'APMR propose de surseoir les 45 Millions d'euros inscrits au CPER correspondant au passage à pleine vitesse en gare de Rennes par des TGV directs reliant Paris/Brest pour gagner 1 à 2 minutes en fin de semaine, au profit de la modernisation de la ligne ferroviaire Morlaix/Roscoff menacée de fermeture.  
Le sous-préfet ainsi que le Président de Morlaix Communauté et celui de la Communauté de Communes du pays Léonard ont eu aussi connaissance de cette enveloppe.
- Retard du Haut Léon Communauté à répondre à l'étude socio-économique : relances de l'APMR auprès notamment de chaque vice-président du Haut Léon Communauté. Sans ce dernier accord, cette étude ne peut avoir lieu. Morlaix Communauté ayant déjà donné son accord dès octobre dernier. In fine, validation du Haut Léon Communauté de l'opportunité de cette étude.
- Cette étude socio-économique pourrait servir de préalable pour l'inscription d'infrastructures comme une halte ferroviaire au droit du Port du Bloscon au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
- L'APMR a proposé à la CCI de Morlaix, à la Brittany et Irish Ferries, au Jardin Botanique l'intérêt de cette halte ferroviaire vu le potentiel touristique que représentent les activités du Port et celle du Jardin Exotique.
- L'APMR a demandé à la Région d'être informée et consultée dans le cadre de l'élaboration du SRADDET qui est un schéma prescripteur.

## **5 - Autres participations**

- Congrès de la FNAUT à Strasbourg : permet d'échanger les expériences avec d'autres associations, de rencontrer notamment Mme Trautmann au sujet du fret.
- Visite chantier de la ligne ferroviaire Guingamp/Paimpol et échange avec un restaurateur sur l'incidence sur son activité de la fermeture de la ligne : 50 % de perte de CA. A méditer pour Morlaix/Roscoff !

Nous tenons à votre disposition le détail des activités de l'APMR.

**Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.**

## **RAPPORT FINANCIER**

Jean-Claude Borraz, Trésorier présente le rapport financier.

APMR COMPTABILITE APMR du 01/01/2016 au 31/12/ 2016		01/01/2016 au 31/12/ 2015	01/01/2016 au 31/12/2016
<b>ADHESIONS</b>			
Individuels	33	33	
Sociétés	10	7	
<b>Total des Adhésions</b>	<b>43</b>	<b>40</b>	
<b>RECETTES</b>			
Adhésions et Dons	555,00 €	1 080,00 €	
Intérêt Compte Livret			
<b>TOTAL des Produits</b>	<b>555,00 €</b>	<b>1 080,00 €</b>	
<b>DEPENSES</b>			
Cotisations Associations			
Frais Tenue Compte		25,70 €	
Fournitures de Bureau & Affranchissements		550,85 €	
Formation			
Frais réception			
Cadeaux			
<b>Total des Charges</b>	<b>- €</b>	<b>576,55 €</b>	
<b>RESULTAT</b>	<b>555,00 €</b>	<b>503,45 €</b>	
<b>SITUATION</b>			
Compte Courant Livret	555,00 €	1 058,45 €	
Espèces			
<b>Total des Finances</b>	<b>555,00 €</b>	<b>1 058,45 €</b>	

*Présenté à AG. 2017  
pour l'année 2016  
Trésorier APMR*

APMR COMPTABILITE APMR du 01/01/2016 au 31/12/ 2016		01/01/2016 au 31/12/ 2015	01/01/2016 au 31/12/2016	Situation 31/03/2017
<b>ADHESIONS</b>				
Individuels	33	33		
Sociétés	10	7		
<b>Total des Adhésions</b>	<b>43</b>	<b>40</b>		<b>+ 20 nouveaux adhérents</b>
<b>RECETTES</b>				
Adhésions et Dons	555,00 €	1 080,00 €		
Intérêt Compte Livret				
<b>TOTAL des Produits</b>	<b>555,00 €</b>	<b>1 080,00 €</b>		
<b>DEPENSES</b>				
Cotisations Associations				
Frais Tenue Compte		25,70 €		
Fournitures de Bureau & Affranchissements		550,85 €		
Formation				
Frais réception				
Cadeaux				
<b>Total des Charges</b>	<b>- €</b>	<b>576,55 €</b>		
<b>RESULTAT</b>	<b>555,00 €</b>	<b>503,45 €</b>		
<b>SITUATION</b>				
Compte Courant Livret	555,00 €	1 058,45 €		1267,02
Espèces				
<b>Total des Finances</b>	<b>555,00 €</b>	<b>1 058,45 €</b>		<b>1 267,02 €</b>

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des candidatures se sont fait connaître. Il s'agit d'adhérents confirmant leur implication dans les actions de l'APMR.

Je vous les présente :

- Dominique GAUDELET
- Adrien MESNIL
- Elisabeth ELINSKI
- Gilbert CHAPALAIN
- Frédéric GUYADER

Ils sont élus par l'assemblée pour trois ans.

**Le vote de l'Assemblée s'est prononcé pour avec une seule abstention.**

La réunion du nouveau CA aura lieu le samedi 22 avril à 17 h 00, à Roscoff.

## MODERNISATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE : OU EN EST-ON ?

- Nos territoires sont riches notamment avec l'activité agricole et celle touristique. Il faut que les deux activités vivent et trouver une solution qui convienne à tous les acteurs économiques et ne pas les affronter. Personne ne doit être lésé.
- Il s'agit de l'aménagement du territoire et par conséquent de son avenir par la synergie des différentes activités économiques. C'est ce qui pérennisera l'attractivité et la qualité de vie de nos territoires.
- Comme vous l'avez compris lors du rapport d'activité, la Région a recueilli l'accord préalable de Morlaix Communauté et du Haut Léon Communauté pour lancer l'étude socio-économique. Il s'agit maintenant de ne pas cumuler les retards à sa mise en œuvre.
- Voici une citation d'Albert Camus qui convient bien pour Morlaix/Roscoff : « chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le fera pas. Mais sa tâche est bien plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse ».

## QUESTIONS DIVERSES

Cette deuxième année d'existence de l'APMR a été riche en contacts et prises de position.

Avant de donner la parole à la salle, Monsieur SEITE, Maire de Roscoff, a réitéré tout l'intérêt porté à cette ligne ferroviaire. Il devient prioritaire de s'accorder avec tous les acteurs économiques et politiques pour la réalisation de la modernisation de cette ligne ferroviaire qui répondrait de plus aux enjeux de la transition énergétique en matière de transport. L'avenir de nos territoires en dépend si l'on veut éviter le désenclavement.

L'Assemblée n'ayant pas de question ou remarque à formuler, l'Assemblée Générale se termine.

La Présidente

Sylvie FILLON